

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

Administration et expédition: IMPRIMERIE GESSLER, SION
Téléphone No 46 Compte de Chèques postaux No II c 84

ABONNEMENT: Suisse un an Fr. 8.—, 6 mois Fr. 4.50, 3 mois Fr. 2.50. Etranger un an Fr. 20.—
ANNONCES: La ligne millimètre: Canton 8 ct. Suisse 10 ct. Etranger 12 ct. RÉCLAMES: 20 ct.
Régie des annonces: ANNONCES-SUISSES S. A. à SION, Genève, Lausanne et succursales

Hôtel de la Paix et Poste-Sion

ST-SYLVESTRE 1931-1932

PROGRAMME

DÈS 20 HEURES :

Le Grand Orchestre de l'Hôtel

Dîner de Gala

(Les surprises offertes aux dames égayeront le Bal)

MINUIT :

L'arrivée mystérieuse de 1932

Les dernières créations de cotillons gracieusement offerts par la direction feront de cette soirée le

Succès de la Saison



Les billets donnant droit à la soirée seront vendus à l'entrée ou au Bureau de l'Hôtel.

Prix du Dîner : Fr. 5.—

Entrée après minuit » 2.—

On est prié de réserver les places à l'avance

MENU

Les Huitres de la Méditerranée
ou les Perles de la Volga

Le Consommé Madrilène

Les Danseuses du Rhône
Valse Bleue

Les Jeunes Bressanes truffées
aux Champignons frais
Les Pommes noisettes

Le traditionnel Plum-Pudding
au Feu de Joie



La Banque Cantonale du Valais

a nommé au poste de REPRESENTANT, à partir du 1er Janvier 1932:

- a) à Saxon: M. Oscar Mayor, employé de banque, Saxon.
- b) à Riddes: pour Riddes et Isérables: M. Gustave Delaloye, Instituteur, Riddes.
- c) pour Saillon: M. Joseph Gaudard, Instituteur, Leytron.

Commerçants...

A la fin de chaque année, votre intérêt exige que vous dressiez la situation exacte de vos affaires. Le contrôle de votre comptabilité, un inventaire et un bilan dressés méticuleusement par des spécialistes, vous donneront des données précises sur la marche de votre commerce. N'hésitez pas. Adressez-vous s. lettres G. V. poste restante, Sion.

Confiserie - Tea-Room du CASINO SION

Le plus grand choix de bonbons, pralinés, petit fours, artichaux, florentines, Aboukirs, fondants, amandes salées, pâtes et croissants
Amandes salées - Pâtés chauds et froids - Croissants au jambon
sont fabriqués par la Maison

Mühlheim-Baeriswyl

RÉCLAME MODERNE Enseignes lumineuses Manufacture de caractères ARDON

Pour être bien servis en vins adressez-vous à

ALEXIS PROZ

Propriétaire-viticulteur

Pont de la Morge
s. Sion

DANSE

Le cours pour débutants organisé par l'ECOLE DEGALLIER, débutera

mardi 5 janvier, à 20 h., Hôtel du Midi, LEÇONS PRIVÉES. COURS SUPÉRIEUR en formation. Renseignements et inscriptions à l'hôtel ou tél. 29097 à Lausanne.

Magasins

Kuchler-Pellet Sion

Rue du Midi

Téléphone 173

Articles pour cadeaux

Le plus grand choix
Prix modérés

Cristaux, Porcelaine courante et de luxe
Argenterie Berndorf
Verrerie - Batterie
de cuisine

Visitez nos rayons

Tuteurs - Echallas kyanisés

Dr. Henry WUILLOUD, ing. agr. :: :: DIOLLY-SION

Demandé

un beau verrat pour la reproduction chez Filliez Dominique, Salins.

Pour les Fêtes

Grand choix de cadeaux utiles
Articles nickelés et chromés - Coutellerie de 1re qualité - Carte d'outils pr découpages - Patins, luges, floberis - Pieds pour arbres de Noël - Articles de ménage chez

Oct. Donnet Monthey

RADIOS

Exclusivement les meilleures marques.
Phonos-Radios combinés. Gramophones et Disques
H. HALLENBARTER
Sion Martigny-Ville
Place centrale

Maurice de Silvestri

ferblantier-couvreur-appareilleur

Pont de la Morge SION

fournit un travail consciencieux et à des prix modérés.

VIANDE DÉOSSÉE

pour charcuterie fr. 1.70 le kg. Morceaux choisis pr salaison à 2.20 le kg. Lard gras, sans couenne, 2 fr. le kg. Boyaux pour saucisses et saucissons, secs et salés. Hachage gratis sur demande, expédiés 1/2 port payé.

Boucherie Chevaline, Sion
28, Rue du Rhône

TIMBRES CAOUTCHOUC

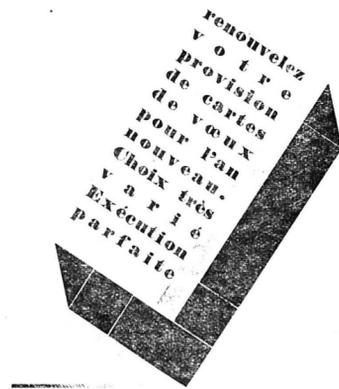
S'adr.: bureau du journal.

VIANDE DESOSSÉE

pour charcuterie de particuliers, fr. 1.60 le kilo. Boyaux droits, le mètre 35 cts. Expéditions. Demi-port payé.

BOUCHERIE CHEVALINE CENTRALE
Louve 7, LAUSANNE
H. Verrey

DÈS CE JOUR



Imprimerie du Journal et Feuille d'avis
Tel. 146 SION

Pendent les fêtes

BOCK



BRASSERIE VALAISANNE

Pour vos révisions de
Machines à écrire,
à calculer, à enregistrer,
à reproduire;
adressez-vous à un spécialiste
Edmond WEYENETH
Muraz, Sierre, Valais.

Aujourd'hui et jusqu'au 31 Décembre 1931

Grâce au **15%** accordé sur tout achat comptant que vous ferez aux magasins
E. Géroudet & Fils - Sion

8.50 Frs égalent 10 Frs
42.50 Frs " 50 Frs
85.-- Frs " 100 Frs

Gâchis financier

(Correspondance particulière)

Un grand journal allemand, le « Berliner Morgenpost », consacre un article important à ce qu'il appelle: L'éternel problème franco-allemand. A son avis, il n'y a pas de repos, parce que le grand problème des réparations continue à tenir le monde en désarroi. On négocie à Berlin, on négocie à Bâle, et l'on pète, termine ce journal, vu qu'il y a un point sur lequel nous sommes tous unis en Allemagne, à savoir que la politique d'exécution des traités a fait son temps...

Dans de telles conditions à quoi donc pouvaient aboutir les travaux du comité consultatif réuni à Bâle? Chacun put aisément prévoir toutes les difficultés auxquelles l'on se heurterait dès qu'il s'agissait de la nature et de la durée des facilités à accorder à l'Allemagne.

Le comité consultatif dont il s'agit a une mission d'étude et de constatation. Il doit soumettre aux gouvernements intéressés, et à la Banque des règlements internationaux, les mesures jugées utiles. Or, tout est rendu fort difficile par le fait de tant de capitaux allemands évadés à l'étranger à la suite surtout de l'agitation hitlérienne. On suppose néanmoins qu'il manquerait au Reich un revenu annuel d'environ 1 milliard 800 millions de marks pour faire face à toutes ses obligations.

Mais si l'on fait, d'autre part, le total des exportations de l'Allemagne, on constate, même en tenant largement compte de la diminution de ce revenu, que l'Allemagne peut payer ce qu'elle doit.

Le Reich n'est pas acculé à une catastrophe. Il souffre de la crise générale, certes, et comme tout le monde, mais ce qu'il entend surtout, c'est ne point tenir ses engagements conformément aux traités par lui signés. Toute sa manœuvre politique n'a qu'un seul but précis, se dégager des chaînes du traité de Versailles.

La solution de cet angoissant problème ne pourrait être trouvée dans le rétablissement du crédit du Reich grâce à la confiance acquise. Or, cette confiance n'existe nulle part, ni chez personne. Le nom seul de Hitler éveille l'idée de désordre. Quant au chancelier Brüning, ses efforts pour lutter contre ce désordre seront-ils soutenus comme il convient?

Qu'une aide portée à l'Allemagne victime de difficultés temporaires s'impose, cela va de soi, mais le comité de Bâle ne saurait fixer définitivement la capacité de payer du Reich. Il s'agit pour tous d'une dépression économique, mais nullement de l'entière suppression des réparations.

Un autre problème, c'est la durée du moratoire accordé. On a parlé de deux ans; l'Angleterre serait pour un terme plus long, favorable aux créanciers privés, mais la France ne partagerait pas cette façon de voir qui signifie le sacrifice continu des réparations, et une priorité accordée aux dettes privées. Et puis, les autres nations pourront-elles obtenir les facilités correspondantes concernant l'acquiescement de leurs dettes envers l'Amérique?

On voit par là combien délicats et difficiles, et longs, sont les travaux du comité consultatif spécial chargé, à la demande de l'Allemagne, par la Banque des règlements internationaux, de procéder à une enquête complète sur la situation du Reich relativement à ses obligations de réparations. On considère que la conférence des réparations pourra se réunir deux semaines environ avant celle du désarmement. Arrivera-t-on à mettre enfin un peu en ordre les affaires du vieux monde? Un moratoire de deux ans sera-t-il suffisant pour cela? En attendant, les phrases creuses, sans décision nette, voilà où l'on en est!

Et quelle sera, dans tout ceci, l'attitude des Etats-Unis?

La commission des finances du Sénat a approuvé, comme on le sait, le moratoire Hoover, avec l'amendement voté par la Chambre des représentants, précisant que la politique du congrès s'oppose à toute révision ou annulation des dettes extérieures. Au Sénat, la discussion immédiate du projet a porté la ratification du moratoire. On peut donc affirmer que l'Amérique est nettement hostile à toute annulation ou réduction des dettes de guerre. On conçoit dès lors que la France s'oppose à son tour à des concessions nouvelles à l'Allemagne. On ne peut plus rien modifier si les Américains ne consentent pas à des réductions. Dès lors, comment l'Allemagne pourra-t-elle réorganiser ses finances?

C'est assez dire que là aussi, tout comme dans la politique générale, l'on patage dans un gâchis indescriptible. Jamais des accords sincères et sérieux ne peuvent être réalisés. Les problèmes s'accumulent, et l'on discutera maintenant sur le point de savoir si l'on accordera la priorité aux dettes politiques sur les dettes privées de l'Allemagne.

Les conférences de notre temps nous rappellent de singulière façon tous ces médecins dont Molière a tracé le portrait vivant avec un esprit de critique, qui n'a jamais pu être dépassé. La formule définitive ne sera guère trouvée tant que l'on fermera volontairement les yeux sur la véritable situation de l'Allemagne. Des solutions vagues d'un caractère temporaire se suivront sans doute, mais sans réaliser le moindre progrès, et l'année 1932 débutera pour tous dans un chaos financier inextricable, compliqué, en outre, par le protectionnisme triomphant qui ferme un peu partout toutes les frontières.

Et ce qui est plus grave encore, c'est que le dénuement est une force formidable permettant aux hommes et Moscou de s'imposer aux masses populaires avec un prestige toujours croissant.

Lettre de Genève

Publicité de fin d'année

(Correspondance particulière)

Fête de Noël, fête de l'An, fête de Pâques; dates mémorables pour les chrétiens, mais dates de gros « tam-tam » et de grand rapport pour le commerce juif installé et accaparant le centre de Genève! C'est ainsi qu'à la veille de ces fêtes de fin d'année, nos boîtes aux lettres sont « bourrées » de brochures, catalogues, papillons, échantillons gratuits, invitant les Genevois à se servir dans les grands bazars où l'on offre des articles tels que des bonbons à fr. 1.— le kilo, et des cigares à 0.25 le paquet (sic!).

Dans les journaux quotidiens, politiques ou religieux, ce n'est que pages entières de publicité pour ces gros magasins, alors que les annonces du commerce chrétien sont « noyées » par la réclame des firmes juives! Et la foule soi-disant pour payer moins cher, envahit ces bazars, mais en réalité n'en a que pour son argent, car tout ce qui est bon marché, est toujours trop cher!

Les commerçants genevois se plaignent de cette concurrence énorme... Mais hélas! d'eux d'eux n'ose protester, et ils payeront des taxes et des impôts très lourds sans ouvrir la bouche. Encore une fois, petit artisan, c'est toi la poire!

En cette fin d'année 1931, et devant ce péril international, qui menace notre industrie suisse, un seul homme à Genève a élevé la voix et a heureusement fait connaître à la population le danger de ce commerce qui si les patriotes et les chrétiens ne réagissent pas, tuera nos classes moyennes nationales. Un seul homme en notre ville, où le chômage s'accroît, grâce à l'arrivée de la main-d'œuvre étrangère, a eu le courage de lancer par voie d'affiches le cri de détresse aux citoyens genevois, pour les engager à réagir; et tout de suite, la réaction des millionnaires-juifs s'est produite dans nos rues même! Cet homme c'est J. E. Gross, rédacteur de la « Nouvelle Revue Romande »; une tête, une intelligence, un chrétien, un patriote, qui voit le danger judéo-maçonnique ravagant notre pays! Les lecteurs du « Journal et Feuille d'avis du Valais » apprécieront par la lecture de cette affiche, la valeur d'un homme comme M. Gross. Voilà le texte intégral, publié en de grosses lettres aux couleurs fédérales: « Proclamation. Prenez garde! Rue du Rhône à Genève, Rues Basses à Genève, Rues Centrales de nos villes, à qui la place? A qui les agrandissements? Maisons Juives! Maisons Juives! Maisons Juives! Ça ne vous dit rien? Ça ne vous fait rien? Dites-vous: « Ils vendent moins cher... » Dites-vous: « Ils ont de tout... » Dites-vous: « Ils donnent pour rien... » Dites-vous: « Ils offriront la lune... » Mais alors, la patrie, est-ce votre argent? La patrie, est-ce votre intérêt? La patrie, est-ce votre confort? Donnez-vous raison au socialisme qui prétend que « la patrie c'est le porte-monnaie? Si, par votre cupidité, si par votre facilité, si par votre indifférence, si par votre lâcheté: Vous laissez le commerce (traditionnel, genevois et suisse. Si, par votre faute, nos classes moyennes nationales doivent disparaître: « Alors cessez vos discours patriotiques et foutez-nous la paix! Le vrai patriote, pour les éternelles et toute l'année, se sert chez le commerçant et l'artisan du pays! Chez les gens de notre race! (Signé): J.-E. Gross, édition de la Nouvelle Revue Romande. »

C'est clair, et précis, chers lecteurs valaisans! Heureusement que le beau pays du Valais saura veiller contre la juiverie, comme il veille contre le socialisme, aussi dangereux l'un et l'autre!

Après l'apparition d'une affiche telle que celle-ci, une manifestation s'est produite la veille de Noël, sur une des places les plus centrales de notre ville, au Molard. Les chefs d'une grande pharmacie sont venus lacérer les chars-réclames qui circulaient dans nos rues avec l'autorisation du Département de police. Ceci prouve bien que l'affiche de M. Gross avait fait effet en ville. Ne pouvant empêcher la circulation de ces chars, sur la voie publique, Messieurs les « Youpins » firent pression à la direction de la police pour retirer et interdire l'autorisation de circuler! Le Département de justice et police fit droit à la demande de ces énergumènes! Nous protestons énergiquement contre de scandaleux procédés, par lesquels le Département de justice et Police genevois viole ainsi notre Constitution. Alors que l'on autorise toute la tapageuse réclame faite par les gros bazars juifs; on interdit à des citoyens de dire à la face du public genevois la vérité sur l'invasion de ce commerce étranger, dans notre pays! C'est un scandale, avec d'autres, et l'indignation de la foule qui manifesta contre les actes arbitraires de notre police, montre que les Genevois commencent à en avoir assez de cette dictature judéo-maçonnique, qui règne à la direction du Département de justice et police de Genève!

Il est certain qu'une démarche sera faite contre ces abus du pouvoir, pour savoir, une fois pour toute, si l'hôtel de ville est une succursale de la Synagogue! Aucune loi genevoise ou suisse ne peut interdire cette publicité en faveur de notre commerce national, et nous demandons et insistons pour que la veille des fêtes de l'An, la population genevoise puisse voir, les yeux-gros ouverts, ces vérités que l'on veut lui cacher!

H. Servettaz.

Or, si les hommes d'Etat européens ou américains ne le comprennent pas, 1932 pourrait bien être le début d'une ère singulièrement tragique pour notre vieille civilisation!

Alexandre Ghika.

SUISE

LES CHIENS AU SERVICE DE NOS DOUANES

Depuis deux ans, les chiens participent à la surveillance du long ruban de nos frontières. On se souvient qu'au début, des cours de dressage ont été donnés à tous les douaniers s'engageant, contre certains subsides, à entretenir et à utiliser les services d'un chien, et cela dans les six arrondissements de douanes. Cours destinés aussi bien à inculquer aux aspirants-conducteurs les principes du dressage, qu'à leur enseigner — ce qui est d'une autre importance — quelles sont les qualités indispensables à l'exercice des fonctions de conducteur.

Depuis lors, de fréquentes inspections et épreuves ont eu lieu, afin de constater l'entraînement d'hommes et bêtes. Du chien, voilà ce qu'on exige: Parfait équilibre du système nerveux — sans lequel équilibre tout dressage est difficile, si ce n'est impossible — la force, le courage et l'endurance, qui sont des qualités naturelles. Puis, l'obéissance absolue, pour le service de veille à distance du maître, la recherche de marchandises abandonnées par les fraudeurs, celle des fuyards ou des personnes dissimulées, le pistage, le mépris des menaces et des coups de feu, la défense du conducteur et l'attaque à l'ordre, autant de précieuses qualités acquises par un dressage intelligent.

Disons que l'expérience a démontré ce très gros avantage de l'utilisation du chien, que celui-ci est beaucoup plus redouté des contrebandiers que les armes, pourtant autrement plus dangereuses, des agents des douanes; il vaut mieux, pour tout le monde, qu'un délinquant soit réduit à l'impuissance par les crocs de l'auxiliaire du douanier que par la balle de son revolver.

Après les épreuves éliminatoires disputées dans les six arrondissements des douanes, une épreuve centrale à réuni, à Berne, les deux chiens classés premiers dans chacun des arrondissements. Epreuve qui a été jugée par trois juges, les mêmes que ceux ayant fonctionné l'an passé, ce qui permit une très exacte appréciation des progrès accomplis. Juges qui ont été d'accord pour reconnaître qu'il y avait très louable progression, tant au point de vue instruction des conducteurs, que de celui dressage des chiens.

Epreuve qui a donné ce résultat que, sur un maximum possible de 350 points, six chiens en ont respectivement obtenu 337, 334, 322, 318, 315 et 309, ce qui est fort joli. Quatre de ces chiens étaient présentés par des douaniers des arrondissements suisses-allemands, les deux autres par des douaniers romands. Sur les douze concurrents, un seul airdale et tout le reste bergers allemands.

BISBILLES

On écrit de Berne à la « Feuille d'avis de Vevey »:

Il y a entre MM. Schulthess et Musy de grandes divergences politiques; il y a surtout l'opposition de deux tempéraments; ces deux hommes ont des vues personnelles qui se heurtent constamment, des caractères qui ne s'accroissent pas, et comme tous deux ont un esprit autoritaire et dominateur, les chocs qui se produisent au sein du Conseil fédéral se répercutent au dehors. Il y a, par surcroît, beaucoup d'amertume chez M. Schulthess qui, depuis le départ de M. Hoffmann, était le chef du gouvernement, jusqu'au jour où M. Musy est entré au Conseil fédéral. Ses deux grandes œuvres, le monopole du BfE et les assurances sociales, ont été démolies par le peuple et l'on savait que M. Musy ne les approuvait pas, de sorte que ses insuccès sont devenus des victoires indirectes pour son adversaire. Le gouvernement souffre évidemment de cet antagonisme perpétuel; il ne peut garder son prestige qu'à condition d'être uni — et il ne l'est point! M. Schulthess reste parce qu'il a le Parlement derrière lui et M. Musy n'a aucune raison de céder, car il sent que le peuple le comprend et qu'en outre, les milieux industriels et financiers le soutiennent énergiquement.

La crise a été évitée par la réélection du gouvernement. Mais il ne faut pas se faire d'illusions; le conflit n'est pas résolu; il subsiste, à l'état latent, et il faudra bien qu'un jour ou l'autre le malaise disparaisse.

Musiciens suisses

« L'Art en Suisse », bien qu'orienté plus spécialement vers les arts plastiques, croit devoir, en son numéro de décembre, faire une place à la musique. M. Edouard Combe y présente douze musiciens suisses vivants, parmi ceux qui jouent un rôle en vue dans leur pays comme compositeurs ou directeurs. Ces musiciens — on nous prévient dans l'introduction que la liste, pour être représentative, ne prétend pas épuiser la matière — sont MM. Volkmar Andree, Otto Barblan, Conrad Beck, E.-R. Blanchet, Fritz Brun, Alexandre Denéraz, Arthur Honegger, Joseph Lauber, Pierre Maurice, Othmar Schoeck, Werner Wehrli et E. Jaques-Dalcroze.

A chacun d'eux est consacré une notice, en regard d'un excellent portrait. A la fin de la livraison on trouve en fac-similé un autographe musical de chacun d'eux, accompagné de sa signature.

Ainsi composé, le numéro de décembre de « L'Art en Suisse » se présente admirablement au point de vue graphique et fait honneur aux maisons Sonor et Sadag qui l'ont exécuté.

Il est en vente au prix de fr. 5.— dans toutes les librairies et magasins de musique.

RIEN QUE LA VÉRITÉ!

CANTON DU VALAIS

A Vernayaz

La messe de minuit

UNE TRISTE MORT

Un homme de 65 ans du hameau de Fontenelle, dans la vallée de Bagnes, avait disparu depuis deux semaines. Atteint de neurasthénie, il donnait passablement d'inquiétude à son entourage. Il fut retrouvé mort de froid et d'inanition à l'alpage des Etablons, derrière le col du Cœur. Le tribunal d'Entremont procéda aux constatations d'usage.

UN ACCIDENT MORTEL

Un terrible accident d'auto est survenu, la veille de Noël, à Martigny-Bourg. Un habitant de cette localité, M. Louis-Albert Frossard, qui tient un magasin de cycles, rentrait chez lui en voiture, quand il heurta du bras droit un camion en arrêt, et perdit ainsi la direction de sa machine. Celle-ci monta sur le trottoir et vint s'abîmer contre un mur de jardin. Le conducteur reçut le volant au visage et fut conduit dans un état désespéré à l'infirmerie de Martigny. Il y mourut dans la nuit. Le défunt, marié sans enfants, était âgé de 42 ans. Un autre occupant de la voiture, un nommé Addy, de Martigny-Croix, ne fut que légèrement blessé.

VAL D'ILLIEZ

(Corr. part.) Une représentation sur la scène de saynètes, bouffonneries, est chose fort commune, mais dans nos villages, où il faut monter de toutes pièces tréteaux, décors et former des acteurs improvisés, ce travail demande un effort considérable. Celle que nous donna la Société des jeunes gens de la localité, mérite une mention élogieuse pour le généreux effort des acteurs, leur beau succès et une sympathie reconnaissante pour les saines joies qu'ils ont procurées aux nombreux spectateurs qui les ont, à juste titre, chaleureusement applaudis.

ISSUE FATALE D'UN ACCIDENT D'AUTOMOBILE

A Monthey vient de mourir, à 18 ans, après de longues souffrances, des suites de l'accident d'automobile dont elle avait été victime le 21 septembre 1930, entre Monthey et Collombey, et où son frère trouva la mort, Mlle Elisa Mignot, fille de M. Jean Mignot, contremaître de l'usine des Produits chimiques de Monthey. Elle a été inhumée à Collombey le matin de Noël.

MONTANA — Pour la circulation hivernale

M. Jules Bonvin, garagiste à Montana, vient de présenter au Service cantonal des autos, en vue de l'obtention du permis de circulation, une auto-chenille conduite intérieure.

Grâce à cette innovation, la circulation pourra se poursuivre tout l'hiver, même avec les fortes neiges, sur la route Sierre-Montana.

LOÈCHE — Au L. L. B.

La ligne de chemin de fer à voie étroite Loèche-Loèche-Bains vient de renoncer à la circulation pour cet hiver, les hôtels restant fermés pour cette saison dans la station.

Une auto assurera pendant ce temps le service postal et le transport de voyageurs.

CONFERENCE DE M. MEIZOZ SUR LA SOCIÉTÉ DE S. M.

(Corr. part.) Dimanche soir, M. Meizoz, président de Riddes, membre du comité cantonal de la Société de secours mutuels, donnait une conférence sur la nécessité pour Vernayaz de s'affilier avec Berne.

En effet, la Société de S. M. de Salvan-Vernayaz s'est scindée tout dernièrement ensuite de la création à Salvan d'une nouvelle caisse de maladie qui, changeant du tout au tout la situation, n'impliquait plus pour cette dernière commune la nécessité de maintenir les allocations médicales et pharmaceutiques.

De ce fait, un comité d'initiative s'est formé à Vernayaz dans le but de réunir Dorénavant et Vernayaz en un seul mouvement et ainsi servir la belle cause mutualiste valaisanne en fraternisant plus étroitement que par le passé. Les premiers efforts ont été couronnés de succès puisque à la conférence de l'après-midi donnée également par M. Meizoz à Dorénavant, cinquante nouvelles inscriptions furent enregistrées.

Les anciens membres arrivent avec le bel appoint de six mille francs plus autant de revenus. Cela permettra, dit M. Meizoz, d'augmenter les allocations de chômage. D'autre part, ajoute-t-il, il est de première nécessité de s'affilier à Berne, car ainsi la société bénéficiera d'un subside fédéral de mille francs par an, Riddes depuis 1914 a déjà touché 20,000 fr. de subsides.

Un grand merci à M. Meizoz pour son intéressante conférence et au comité d'initiative pour le bel esprit de dévouement qui l'a animé à servir la belle cause mutualiste valaisanne.

Nous avons reçu...

L'AGENDA DU VALAIS

Nous venons de recevoir l'agenda du Valais pour 1932 dont MM. Ch. Schmidt, à Sion, sont les éditeurs. Il contient les renseignements les plus variés et les plus utiles à l'agriculteur et se présente sous une forme élégante et de bon goût.

Cet agenda se fait en deux genres de reliure: soit genre portefeuille au prix de 3 fr., soit simplement cartonné au prix de 2 fr. 50. Il est en vente dans toutes les papeteries et autres magasins du canton. On peut aussi l'obtenir chez l'éditeur: Papeterie Ch. Schmidt et fils à Sion.

Rarement il nous a été donné d'entendre une messe de l'aurore aussi bien chantée. Le Chœur mixte s'est surpassé en cette nuit de Noël que Luigi Palestrina chanta si bien et c'est précisément une de ses œuvres qui réjouit jeudi les fidèles et rendit plus joyeuse l'atmosphère de notre église.

Interprétée avec talent, des voix chaudes et prenantes, mariées, soudées entr'elles, voilà la production de l'œuvre de Palestrina telle quelle le fut en cette nuit de Noël, où le Christ trouva chez nous une église pleine à craquer.

Que le Chœur mixte veuille bien recevoir les remerciements de tous les fidèles et que celui soit, quoique minime, le plus vibrant témoignage de gratitude et d'encouragement.

De même, pour M. Marcel Revaz, le distingué directeur du Chœur, et M. le Révérend chanoine Bussard qui, en un sermon de maître, sut trouver des paroles de confiance, de justice et de paix.

L'arbre de Noël des écoles

L'après-midi, les enfants des écoles étaient conviés à l'arbre de Noël traditionnel où chacun trouva un peu de joie, de tranquillité et... un paquet de bonbons.

Là, dans la grande salle du bâtiment des œuvres, il y eut des chants, la visite du père Noël qui, certes, eut quelques remontrances à faire aux turbulents, élèves indiscrets, et garçons et fillettes se faisant tirer l'oreille pour obéir à leurs parents, mais n'en priva aucun du petit cadeau de Chalande.

M. le Curé et le personnel enseignant trouvèrent certainement parmi ces petits la meilleure récompense pour leur dévouement.

SIERRE — La patinoire

La patinoire du lac de Géronde est excellente. De nombreux sportifs s'y livrent à cœur joie au charmant sport du patin. L'activité du club de hockey sur glace a recommencé.

Mais le sentier entre les deux lacs n'existe pas encore. Les patineuses ne sont donc pas encore intervenues auprès de M. le président Bonvin pour lui demander de faire activer cet aménagement.

Pour le nouveau stand

Une délégation du Département militaire fédéral vient de visiter l'emplacement prévu pour le nouveau stand, et l'a trouvé conforme aux exigences.

Toutefois, les travaux de protection nécessaires occasionneront une dépense considérable.

Un accident

Samedi après-midi, M. O. Lehmann, 50 ans, a fait une chute assez grave sur la patinoire de Géronde.

Blessé aux reins, il a dû être transporté à l'hôpital de Sierre par l'ambulance du garage Clot. Sa blessure ne met cependant pas sa vie en danger.

Le spectacle du « Masque »

La Société d'art dramatique le « Masque » a donné, dimanche, à Martigny la délicate comédie « Les Ailes brisées » de Pierre Wolf qui obtint un franc succès. On a particulièrement goûté les créations de Mlle Carmelita Rossa et de MM. Torriente et Dupuis.

Les Sédunois qui étaient assez nombreux à ces représentations, ont regretté que ces excellents amateurs n'aient pu se faire applaudir, dans la capitale, faute d'escale.

L'ANNÉE QUI VIENT

L'année 1932 est bissextile. Le premier janvier 1932 du calendrier grégorien, en usage chez nous, correspond au 19 décembre 1931 du calendrier julien ou russe, au 10 nivôse de l'an 139 du calendrier républicain, au 12 Tabeth de l'an 5692 du calendrier israélite, au 21 Chaban de l'an 1350 du calendrier musulman.

En 1932, la fête de Pâques tombe sur le 27 mars, l'Ascension sur le 5 mai, la Pentecôte sur le 15 mai, la Fête-Dieu sur le 26 juin, le Jeûne fédéral sur le 18 septembre.

L'année 1932 est la quatorzième de la fin de la grande guerre, la dix-huitième de la déclaration de la guerre par l'Allemagne, la 34e de la découverte de la télégraphie sans fil, la 38e de la découverte de la radiophonie, la 55e de la découverte du téléphone, la 61e de la IIIe République française (4 septembre 1870), la 8e du 78e cycle du Calendrier chinois, la 156e de l'Indépendance des Etats-Unis, la 415e de la réforme de Luther, la 440e de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, la 460e de l'impression du premier almanach, la 500e de la mort de Jeanne d'Arc, la 836e de la première Croisade, la 1350e de l'Hégire (ère musulmane), la 1869e de la destruction de Jérusalem, la 1899e de la mort de Jésus-Christ, la 2710e des Olympiades, la 3962e de l'ère des Juifs.

L'année 1932 devrait être l'année 1937 de l'ère chrétienne, car le moine Dans le Petit, qui vivait au VIe siècle, s'est trompé de cinq ou six ans dans ses calculs fixant, par rapport à l'ère romaine, la date de la naissance du Christ. Il avait établi que Jésus est né en l'an 753 de Rome, alors qu'il est né cinq ou six ans plus tôt, probablement en l'an 748. Ce n'est qu'au XVIIIe siècle que l'erreur fut constatée. Personne n'a jamais proposé de corriger cette erreur, heureusement d'ailleurs.

Deux dictons, pour terminer:

D'un beau mois de janvier
Prions Dieu de nous préserver.
Mieux vaut un chien enragé
Que soleil chaud en janvier.

Chronique Locale.

L'activité de la Société de Développement

La Société de développement va mettre en circulation les remboursements pour l'année 1932. C'est le moment de rappeler brièvement son activité toujours plus intéressante et de recommander à la population de soutenir ses efforts, pour le plus grand bien de la ville. Il faut, en effet, que son action s'amplifie et que l'effectif de ses membres augmente. Son but est de lancer des initiatives, de seconder le Conseil communal dans ses œuvres de progrès, et de réaliser — dans le cadre assez restreint de ses moyens — quelques travaux utiles. Sous la présidence de M. Calpini, la Société de développement n'a pas failli à sa tâche, et ses interventions ont toujours témoigné d'un bon esprit civique. On lui doit plusieurs projets séduisants: Tout d'abord, elle a mis à l'étude avec soin la question d'un champ d'aviation aux abords de Sion, dans les lacs. Elle est entrée en pourparlers avec l'autorité militaire et civile et n'a rien négligé pour assurer le succès de cette initiative. On sait que la commune a fait l'achat des terrains dont certaines parcelles ont été gracieusement cédées par la Société de développement elle-même, et que le rapport de l'expert fédéral fut favorable au projet. C'est à la Municipalité, maintenant, de mener à chef une œuvre essentielle à la vie et à la prospérité de Sion, et de commencer les travaux sans tarder. Le terrain choisi est le seul qui convienne au but qu'on se propose, et ce serait infiniment malheureux de ne pas l'utiliser pour ces fins.

**

La Société de développement s'intéresse aussi à la question du théâtre. Il est humiliant pour Sion de n'avoir pas de salle de spectacles assez vaste et assez confortable, alors que Monthey, Martigny, Sierre et plusieurs localités de moindre importance en ont. Sur ce point — comme aussi sur tant d'autres — Sion se trouve en état d'infériorité, et ne tient pas son rang de capitale.

Le théâtre est en train de sombrer dans le délabrement, le Casino ne suffit plus ni aux ventes de charité, ni aux manifestations artistiques. Il n'y a pas de grande salle. Il faut ou réparer le théâtre, ou construire un nouvel édifice, mais dans tous les cas, il est nécessaire, à présent, de s'arrêter à une solution. Voilà trop longtemps qu'on tergiverse.

La Société de développement, après avoir examiné le projet de réfection du théâtre et les plans de M. de Kalbermatten, serait d'avis de le réaliser par tranches. Elle en soumettra les devis au Conseil communal et sera certainement appuyée par les sociétés locales. Quoiqu'il en soit, il est temps de prendre enfin une décision et de remédier à la situation actuelle.

**

La Société de développement est intervenue aussi auprès des autorités — avec divers groupements locaux — pour la réglementation de la circulation qui laissait bien à désirer. De même, elle a dû s'occuper des noms des rues.

Enfin, elle a posé plusieurs banes au bord du Rhône et elle envisage une amélioration des promenades aux alentours de la ville.

On le voit donc, la Société de développement, bien qu'elle ne soit pas riche et que son champ d'activité soit forcément limité, a joué durant cette année un rôle utile et bienfaisant. Elle est prête à continuer, mais elle a besoin de l'appui de chacun pour marcher de l'avant.

Que ses amis lui restent fidèles et que les Sédunois viennent nombreux augmenter ses effectifs, ce sera le plus sûr moyen de l'encourager dans sa besogne et de donner plus d'ampleur et de force à ses initiatives.

A. M.

UN INCENDIE AUX CREUSETS

Dans la nuit de jeudi, au moment où dans toutes les familles on fêtait la naissance du Christ, un incendie éclata aux Creusets, situés à 15 minutes de la gare de Sion. Le chalet construit il y a 20 ans par M. Alfred Roduit et appartenant actuellement à M. Duc, employé chez MM. Clapasson et Dubuis, était en flammes. Les propriétaires du chalet passaient la veille de Noël dans une ferme voisine, lorsque le feu prit dans la grange qui fut entièrement détruite.

Vers 10 h. 40, des motocyclistes aperçurent depuis la grand-route, les lueurs de l'incendie et avisèrent le poste de police. Les agents de police Gaspoz et Zimmermann se rendirent immédiatement sur les lieux et purent sauver le bétail et le mobilier. A 11 h. 10, ils firent alarmer le corps et à 11 h. 30, le premier groupe de pompiers arrivait sur les lieux avec la petite pompe. Une conduite fut établie depuis le canal le plus rapproché soit environ à 200 mètres de distance. Ce travail rencontra de grandes difficultés, car tout le canal était recouvert d'une épaisse couche de glace. En même temps que cette conduite était établie, une autre subdivision de pompiers s'occupait de maîtriser l'incendie en abattant les parois en feu. A minuit, l'incendie était maîtrisé. Le capitaine Brunner qui avait dirigé les opérations,

prit toutes les mesures nécessaires pour éteindre le foyer, plaça une garde de 5 hommes pour veiller jusqu'au matin et pour retirer le matériel, travail qui demande en hiver beaucoup de précaution, car les courses gelées se détériorent facilement.

Le chalet entièrement en bois comprenait 2 chambres, une cuisine, une cave, une grange-écurie. Les dégâts peuvent être approximativement évalués à 6000 fr. L'immeuble était assuré.

Notre sympathie va à la famille Duc si cruellement éprouvée en plein hiver et nous félicitons les pompiers et leur distingué chef le capitaine Brunner, pour le dévouement dont ils firent preuve, ainsi que les agents de police Gaspoz et Zimmermann.

LE CONFLIT SION-SIERRE

Un correspondant sionnois à la « Feuille d'Avis du Valais », déclarait dernièrement dans un article signé de ses initiales, que l'intervention d'un homme politique valaisan avait eu comme résultat de priver la commune de Sierre d'une subvention fédérale pour la construction d'un nouveau bâtiment des postes. Cette intervention aurait été faite pour raison de rivalité entre communes. Sans prononcer le nom du président de la ville de Sion, ce dernier était visé d'une manière assez claire pour qu'il ne subsistât aucun doute sur l'auteur de cette intervention.

Or, d'après les renseignements pris à source sûre, nous pouvons affirmer que M. Kuntzen a été complètement étranger à la question du bâtiment des postes à Sierre, et que cette nouvelle est en conséquence sans fondement.

Ces jours-ci, le « Courrier de Genève », informé par un correspondant sionnois, publiait un article intitulé « Le conflit entre Sierre et Sion ». Tout cela est de l'enfantillage.

Les communes de Sierre et de Sion sont les deux localités les plus importantes de la région du Centre du canton. Les magistrats qui président à leurs destinées désirent, et avec raison, leur donner le plus grand développement possible. Il n'y a là rien d'extraordinaire. Na-t-on pas vu en 1839 Sierre devenir la capitale du Haut-Valais et Sion rester le chef-lieu de la partie française du canton? Il est donc puéril de parler d'un conflit qui n'existe pas. Les chefs de la politique du Centre, aussi bien MM. Pitteloud et Kuntzen que M. Germanier dans le parti conservateur, et MM. Gay et Lorétan que MM. Bonvin et Gard dans le parti radical, n'ont qu'un but: celui de fortifier la situation économique de la région.

Au-dessus des intérêts des communes de Sion et de Sierre planent les intérêts de toute la contrée. Dans la dernière session du Grand Conseil, M. Praz, député de Nendaz, avait eu grandement raison de reprocher au Gouvernement de n'avoir pas élaboré un projet d'ensemble pour la construction des routes de la région. Un tel projet aurait évité des heurts et des ennuis. Si M. Kuntzen a défendu avec opiniâtreté la route de Sion-Ayent-Icogne-Montana, qui donc pourrait lui en faire un grief? De leur côté, les Sionnois ont lutté pour l'agrandissement et la réfection de la route Sierre-Montana. Personne ne le leur reproche. Et même si les rapports qui unissent Sierre et Sion, ont été quelque peu refroidis un instant à cause de la construction de la route de Sion-Montana, ils ont été depuis lors bien réchauffés par les canalisation de l'usine à gaz de Sion qui alimente la grande partie du district de Sierre.

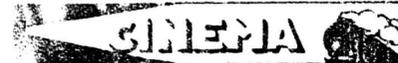
Ne parlons donc pas de conflit et ne lançons pas des bruits tout à fait faux et qui sont de nature à nuire à nos magistrats. Écoutons plutôt la voix des anges: Paix aux hommes de bonne volonté.

LE VICE-PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT

Dans sa dernière séance, le Conseil d'Etat a nommé M. Paul de Cocatrix vice-président du Gouvernement.

Élu en 1925, M. de Cocatrix occupe déjà le deuxième rang d'ancienneté, et, étant né en 1867, il est le doyen du Conseil d'Etat.

Originaire de St-Maurice, la famille de M. Paul de Cocatrix vint s'établir à Martigny. Après ses études, le futur conseiller d'Etat s'occupa de différentes affaires commerciales pour prendre ensuite la direction de l'agence de la Banque cantonale. Lancé tout jeune dans la politique, il fut conseiller municipal de Martigny, président de la Bâtiaz et député du district de Martigny. Au Gouvernement, il dirigea d'abord le Département des finances, puis celui des Travaux publics. Si d'aucuns regrettent sa docilité envers un autre membre du Conseil d'Etat, tous les Valaisans rendent hommage à son bon sens, à son bon jugement et à sa bienveillante courtoisie envers tout le monde.



Les articles publiés sous cette rubrique s'engagent pas la rédaction.

Au Capitole Sonore

Au Capitole Sonore, dès mercredi 30 décembre, Saint-Granier, auteur de chansons célèbres comme Marquita, Ramona, Mary-Ann; de l'opérette « Rose-Marie », qui fut jouée pendant deux ans à Mogador; d'innombrables revues et comédies, a composé spécialement pour l'écran des comédies musicales qui ont connu un succès au moins comparable: « Chérie » et « Marions-Nous » en témoignent.

« Rien que la vérité », que Paramount vient de réaliser, est appelé à connaître la même faveur. On y retrouve cette délicate sensibilité, cette verve endiablée, cette fantaisie débridée qui n'appartiennent qu'à lui.

« Rien que la vérité » plaira à tout le monde. Qu'on retienne ses places. Tél. 390.

LES ARBRES DE NOEL

Pour tous, jeunes et vieux, gens de la ville et de la campagne, Noël est revenu avec son cortège de joie et d'allégresse. C'est avant tout la fête des enfants heureux de recevoir les cadeaux que l'enfant Jésus dépose au pied de l'arbre allumé.

A en juger par l'amorcellement des voitures que les braves facteurs ont traînés ces jours derniers à travers les rues et par un froid intense, l'enfant Jésus a été prodigue cette année. Mais si les gens aisés aiment témoigner leur affection envers leurs proches la collectivité ne doit pas oublier ceux que la Providence a déshérités. Grâce à Dieu, la charité chrétienne est encore à l'honneur dans notre pays et les pouvoirs publics donnent un bel exemple de solidarité.

La commune de Sion avait organisé deux fêtes, une pour les garçons des écoles primaires et l'autre pour les écoles enfantines. M. Schenkel, le distingué directeur des écoles, s'était occupé de la première qui réussit parfaitement en présence des autorités et de M. le révérend Curé de la ville, qui dans chaque occasion, tient à témoigner à ses paroissiens sa paternelle affection.

Chaque garçon reçut des vêtements chauds et quelques friandises.

L'arbre de Noël des écoles enfantines n'eut pas moins de succès. Les révérendes Sœurs avaient bien fait les choses. C'était un spectacle touchant de voir tous ces bambins roses éclater de joie et de bonheur.

Les Dames franciscaines dont on connaît la bonté envers les pauvres, avaient, elles-aussi, réuni dans leur établissement les mères et les enfants des familles indigentes. La révérende directrice du pensionnat, dame Marie des Anges de Preux, distribua aux enfants cadeaux et bonbons.

Que tous ces cœurs généreux, qui, en ce jour, se sont penchés sur la misère humaine soient remerciés au nom des pauvres de la ville.

LES FÊTES DE NOEL A SION

La paroisse de Sion a fêté, comme de coutume, la grande fête de la Nativité. Des messes furent célébrées à minuit dans toutes les églises devant une nombreuse assistance. A la cathédrale, Son Excellence Mgr. Biéler, évêque de Sion, pontifiait et le Chœur mixte chanta une très belle messe. Mlle de Quay se fit entendre dans un solo.

Le jour de Noël, M. le chanoine de Courtenon prononça à la grand-messe un sermon de circonstance.

C. A. S., GROUPE DE SION

Le groupe de Sion du Club alpin suisse organise un cours de ski alpin qui se donnera, durant l'hiver 1931-32, à Thyon ou aux Mayens de Sion, selon l'état et la quantité de neige, sous la compétente direction de moniteurs ayant suivi des cours Bilgeri.

Ce cours est gratuit et est réservé aux messieurs du C. A. S. et du Ski-Club de Sion. Son but est la formation du skieur dans l'emploi des skis comme moyen d'ascension et son éducation pour les courses de haute montagne en hiver; il ne pourra dès lors être suivi que par des skieurs qui sont déjà d'une certaine force.

Dans ses grandes lignes, le programme en est le suivant:

- 1) exercices de gymnastique,
- 2) stemm et stemm-christiana,
- 3) utilisation de la corde en hiver,
- 4) construction de refuges de neige,
- 5) construction de traîneaux de secours,
- 6) exercices de sauvetage.

La première partie de ce cours se donnera à Thyon les samedi et dimanche 2 et 3 janvier 1932. Il commencera à 8 h. 30 précises et les participants sont priés de se trouver à la cabane du régiment à l'heure indiquée.

La seconde partie s'effectuera à une date ultérieure qui sera indiquée à temps voulu. Les personnes qui comptent y prendre part sont priées de s'inscrire chez M. F. Gaillard, jusqu'à mercredi soir au plus tard, en indiquant si elles comptent pourvoir elles-mêmes à leur nourriture ou si elles ont l'intention de prendre la pension à la cabane où elle sera fournie par le gardien à raison de fr. 4.50 par jour.

OUVERTURE DE LA PÊCHE

(Comm.) L'ouverture de la pêche dans le Rhône et les rivières est fixée au 1er janvier 1932.



VIIème CONCOURS DE SKI DES TROUPES VALAISANNES

Sion-Mayens de Sion, 16-17 janvier 1932

PROGRAMME:

- Samedi 16 janvier 1932
- 8.— Rassemblement des patrouilles à l'arsenal. Organisation, distribution du matériel, visite sanitaire.
 - 9.30 Départ pour les Mayens de Sion.
 - 11.— Dîner.
 - 12.— Rassemblement des patrouilles devant le Restaurant des Plans. Orientation puis départ des patrouilles. a) catégorie lourde; b) catégorie légère.
 - 18.— Départ pour Sion.
 - 19.30 Souper.
 - 23.— Extinction des feux.

Dimanche 17 janvier 1932

- 6.30 Diane.
- 7.— Déjeuner.
- 7.30 Messe
- 8.— Départ pour les Mayens.
- 10.— Concours d'obstacles.
- 12.— Dîner.
- 14.— Concours de saut à l'Hôpital.
- 16.30 Proclamation des résultats au Restaurant des Plans.
- 18.— Départ pour Sion.

CINÉ-LUX SONORE

Mardi 29, Mercredi 30, jeudi 31, vendredi 1er et Samedi 2, à 20 heures 30
Vendredi 1er et Dimanche 3, matinées à 14 heures 30
ROGER TREVILLE, ANNABELLA et PRINCE (Rigadin)
dans leur plus grand succès de rire

Son Altesse l'Amour

Un film merveilleux, follement gai et trépidant
Entièrement parlé et chanté en français
Si vous voulez passer gaiement les fêtes, ne manquez pas d'aller voir ce chef-d'œuvre d'esprit et de gaieté

Dimanche 3 janv., à 20 h. 30, nouveau programme

SOIRÉE D'ETUDIANTS

La « Romania », section académique des Etudiants suisses, organise une soirée dansante pour le samedi 2 janvier, à l'Hôtel de la Planta, à Sion.

Tous les membres de la Société des étudiants suisses: membres d'honneur, membres passifs, membres actifs, leurs familles, leurs amis, ainsi que tous les étudiants valaisans sont invités à y participer.

Pour éviter tout abus, les personnes qui ont reçu une carte d'invitation sont priées de la présenter à l'entrée. Caisse dès 20 heures. Ouverture, 20 heures 30.

Chronique agricole

A propos de la fumure des arbres fruitiers

En chimie agricole, on connaît l'importance des rapports que peuvent avoir entre eux les éléments fertilisants du sol. Des chercheurs se sont plus particulièrement appliqués à suivre dans leurs effets les rapports de la chaux et de la potasse. Le professeur Ehrenberg, un chimiste allemand, a constaté que l'application des engrais calcaires pouvait avoir comme conséquence une absorption moindre de potasse par les plantes en culture et qu'ainsi une action franchement nuisible pouvait être notée le plus souvent au cours de l'année qui suit celle d'une telle fumure. Des faits très curieux qui viennent à l'appui de cette thèse sont rapportés par ce même savant dans une publication « Gartenwelt », No 36, année 1931. On a observé sur plusieurs arbres, entre autres poiriers, pruniers, la naissance et le développement de maladies bien caractérisées: chancre, rabougrissement des rameaux, apparition de Fusicladium, mauvaise floraison, etc., à la suite d'une fumure de ces arbres à la chaux. Ces altérations et symptômes de maladies disparurent, les arbres retrouvèrent leur état normal et leur vigueur presque sitôt après l'application d'une fumure potassique. Les précisions données par l'auteur sur ces divers phénomènes devraient engager nos arboriculteurs à tenter tout au moins l'essai de fumures aux sels de potasse à dose massive, plus particulièrement dans les plantations et vergers où les arbres présentent des symptômes de dépérissement ou se font remarquer par une croissance retardée, un manque de vigueur ou un développement insuffisant.



Madame Sartoretto; M. et Mme Jules Sartoretto; Les familles Sartoretto, Pasteur, Morand, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Louis SARTORETTI

leur cher époux, frère, oncle, cousin, décédé à Sion le 27 décembre, après une courte maladie.

L'ensevelissement aura lieu mardi le 29 décembre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Hôtel de la PAIX et POSTE - SION

Tous les dimanches et Fêtes
Thé-Dansant

Tous les soirs **Concert** de 8 à 11 h.
par l'Orchestre attitré de l'Hôtel

Avis aux pêcheurs

Le Receveur du district, M. Francey, se tiendra à la disposition des pêcheurs pour la délivrance des permis, jeudi 31 courant, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 15 h., au Café Industriel à Sion. Recommandation est faite aux pêcheurs de ne pas oublier leur photographie qui doit être collée sur le permis.

Le Comité des pêcheurs de Sion.

Chaussures de montagne

cuir chromé, noir, ferrage

rivé, comme cliché 22,80

en empeigne, ferrage rivé, sans couture derrière 23,80

Franco contre remboursement. — Echange libre. — Demandez notre catalogue illustré, gratis.

Expédition de chaussures J. KURTH, GENÈVE

Jeune personne

demande à faire des extras ou des remplacements. Connaît très bien le service. S'adr. à Mme Georges Duc, Route du Rawyl, Sion.

A VENDRE

dressoir, armoire double, canapé-lit, buffet vitré, tables et divers. No 20, rue de Conthey, 2me étage.

A vendre

des ardoises brutes. S'adr. à Georges Duc, Route du Rawyl, Sion.

Pension de famille

Mme LUISIER, SION



Maisons à visiter pour les achats des Cadeaux de Nouvel-An



LA Confiserie von Arx-Keller

la plus ancienne sur la place
se recommande pour ses

**excellents chocolats fins
et fruits du pays
confits par la maison**

ainsi que les Pâtés chauds et froids, vol-au-vent garnis

Pendant les fêtes le magasin reste ouvert
le lundi

Service à domicile

**Luges
Skis
Patins**



Crampons à glaces

**Raquettes
à neige**

ainsi que tous
les accessoires

PFEFFERLÉ & Cie, SION

Les Parts sociales
du

Crédit Valaisan

Banque Coopérative à Sion

vous donnent l'occasion de faire
un placement avantageux assu-
rant à vos fonds le maximum
de sécurité et aux déposants le
maximum de tranquillité.

— Contrôle Fiduciaire —

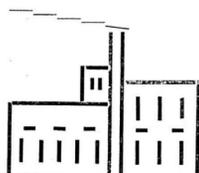


**Chaussures
MARIÉTHOD
Sion**

RUE DE LA DENT-BLANCHE
vers la Banque cantonale

10% d'escompte jusqu'au 31 décembre

Pantoufles pour dames à partir de fr. 1.50
Bottes, Snow-boots, Socques
Articles pour enfants



Teinturerie de Sion
LAVAGE CHIMIQUE

Magasin : Avenue de la Gare :: Tél. 5.61

LAVAGE CHIMIQUE PERFECTIONNÉ de tous vêtements de Dames, Messieurs et Enfants
Couvertures de lits, Gants, Plissage de tous tissus
MAISON DE CONFIANCE

Expéditions postales très soignées.

H. P. Kreissel, teinturier.

Vous trouverez

Tout un choix de jolis petits
meubles pour agrémenter l'as-
pect de votre appartement. —

SELLETTES — JARDINIÈRES
CONSOLES
TAPIS ET RIDEAUX

chez

Albert Rudaz

Tapissier-décorateur, SION
Bâtiment de l'Hôtel de la Poste

POUR VOS CADEAUX DE NOËL

Profitez

DE LA

Grande BAISSÉ
dans l'Argenterie

Fernand Gaillard

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE

Montres Zenith - Longines, dep. fr. 40.--

Un cadeau?...

Un sac de dame?
Une plume à réservoir?
Un portefeuille?
Une élégante boîte de cigares?
ou cigarettes?
des Jouets?

Où
mais à la Papeterie - Librairie

Pierre Pfefferlé
Tél. 124, Sion

Dialogue de fin d'année

Décembre. — Je vais bientôt me poudrer à frimas.

L'Année. — Et tralala! Parlons-en de ta neige. C'est une propre à rien, comme toi. Elle est à ton image, molle et superficielle.

Tiens! tu portes une rose à ta boutonnière? Où l'as-tu prise?

Décembre. — C'est Novembre qui l'avait laissée traîner.

L'Année. — Evidemment, ce n'est pas toi qui l'as cultivée. Tu préfères vivre dans l'oisiveté plutôt que d'exploiter la terre. Tu me couvres de honte, mois paresseux, ivrogne, gourmand et dépensier!

Décembre. — Au demeurant, le meilleur fils du monde. Je suis un bon vivant et je vous assure, ma mère, que l'on m'accueille sans déplaisir.

L'Année. — Il n'y a pas de quoi t'en vanter. On te supporte parce que tu flattes les mauvais penchants. Tu aimes les fêtes, la vie artificielle. Bref! tu es d'une frivolité qui me désespère.

Décembre. — La barbe, ma mère.

L'Année. — Hein? que dis-tu?

Décembre. — J'ai simplement mentionné Barbe, Sainte Barbe qui me fait honneur de louer mon quatrième jour. C'est une cliente très sérieuse, elle est la patronne des pompiers et des femmes mariées.

L'Année. — Et parlons un peu de ta gourmandise. Tu ne penses qu'à faire des gueule-

tons. Tu exiges que l'on t'immole des dindes et des oies en quantité. Ton goût immodéré pour la fondue est d'un commun! En outre, tu te repais de sucreries. A toi les marrons glacés, les fruits confits, les bricelets et les Christmas puddings.

Décembre. — Mon Dieu! quel mal y a-t-il à cela?

L'Année. — Mais malheureux, il y a que les gens sont soudain possédés du démon de la prodigalité. Tels qui, jusqu'ici, avaient réglé sagement leurs dépenses se mettent à gaspiller leurs économies sans mesure. A la fin de ton règne, ils sont dépouillés de tout, misérables et besogneux. C'est ton pauvre frère Janvier qui doit réparer les pots cassés. Il n'y a vraiment que le soir de Noël où tu sois attendrissant. Ta conduite est parfaite, tu es sage, sobre et pieux. Mais cela ne dure pas longtemps: une semaine plus tard...

Décembre. — Voulez-vous parler de Sylvestre? Ça, c'est un bon diable de saint!

L'Année. — Tu te mets alors sur ton trente-et-un pour mener une débauche scandaleuse. Tu banquettes, tu bois, tu ris, tu danses, tu embrasses tout le monde jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Décembre. — Que voulez-vous, je suis un type dans le genre de La Fontaine.

L'Année. — Par exemple! La Fontaine était un génie.

Décembre. — Justement, puisqu'il a avoué dans son épitaphe que de son temps « deux parts en fit dont il souloit passer, l'une à dormir et l'autre à ne rien faire ». Nad.

Boucherie-Charcuterie

Gros

Détail

J. Gachnang

GRAND-PONT

SION

Téléphone 43

Service à domicile

Autos-Motos-Vélos

Réparations, révisions de toutes marques

Agence Royal Enfield et Condor.
Stock de pneus «Dunlop», «Michelin», «Goodyear» et «Pirelli».
Équipement pour motocyclistes

Huile - Benzine - Accessoires.

GARAGE PROZ
PONT de la MORGE
(Sion)

Le cadeau

utile
apprécié
profitable

un carnet d'épargne avec tire-lire
une obligation

DE LA

Banque Populaire de Sierre

Compte de chèques II c 170

Utile Agréable Pratique

Voilà le cadeau que vous offrirez cette année

Un agrément dans le ménage

Un aspirateur
Un fer à repasser
Une lessiveuse automatique
Un moteur pour machine à coudre
Une lampe portative
Un moulin à café électrique
Un grille-pain
Un chauffe-plat

Pour la santé et l'hygiène Renseignements et prix

Un fœhn
Un radiateur
Un boiler
Un coussin électrique

**Magasin
d'électricité**

R. Nicolas, Sion Tél. 390

Vous trouverez

au Magasin d'Épicerie
JEAN MICHLIG - Sion

Rue de la Dent-Blanche

un superbe assortiment en

Articles de fête et arbres de Noël
Grand choix de chocolats fins
Conserves fines des meilleures marques
Café - Thé - Articles d'épicerie fine

Grande Baisse

Pour être heureux
pendant les Fêtes de
NOËL et
NOUVEL-AN
consommez les spécialités
toujours fraîches

de la Boucherie de la Gaîté
E. Lamon.

Assurez-vous
à la



Assurez-vous
à la

ZURICH

qui vous offre les meilleures garanties
ASSURANCE ACCIDENTS RESPONSABILITÉ CIVILE pour AUTOMOBILE
COLLECTIVITÉ POUR EMPLOYÉS DÉGÂTS D'AUTOMOBILE
ASSURANCE EFFRACTION ET VOL

C. AYMON & A. de RIVAZ, Agents généraux

Téléphone 209

Bureaux Avenue de la Gare

SION

Voilà qui fera plaisir!

Une caisse de bouteilles assorties du fameux

Clos de Ravanay

Fendant :: Dôle :: Johannisberg

Pascal Maye & Frères
PROPRIÉTAIRES - VITICULTEURS
St-Pierre de Clages